



M. NEVIERE, merci pour avoir accepté cette interview. Pouvez-vous présenter rapidement quelles sont vos missions dans le PNR de la Brenne et vos missions comme élu à Bélâbre ?

En tant que Président de la commission tourisme du PNR, je participe à la contribution et à la définition d'une politique touristique d'aménagement et équipement du territoire en concertation avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional et les collectivités voisines. Je contribue aux travaux de la commission communication du PNR. Dans ce cadre, nous travaillons pour la stratégie éditoriale des éditions, les relations médias, les outils numériques... Elu à Bélâbre, je suis responsable de la commission tourisme et culture pour la gestion du camping, le suivi de la fréquentation touristique, la valorisation des atouts touristiques (éditions promotionnelles, signalisation). Enfin, je participe à l'élaboration d'une saison culturelle multi-activités.

Vous avez une expérience solide concernant le tourisme. Quels sont les principaux atouts de notre département et du PNR de la Brenne ?

Pour le département, je considère que l'offre patrimoniale est riche et diversifiée (châteaux, édifices religieux, musées, visites organisées de sites et entreprises). Ce patrimoine est bien réparti sur le territoire. Nous disposons d'un bon rapport qualité/prix entre offre d'hébergements et de restaurations. La situation géographique centrale est favorable avec une bonne desserte routière. En ce qui concerne le PNR, son image est reconnue avec un territoire préservé pour sa faune, sa flore et ses paysages. C'est une offre touristique bien adaptée à la découverte en famille (itinéraires, circuits, tarifs raisonnables, propositions de sorties accompagnées...). Ce réseau d'acteurs locaux est qualifié et sensibilisé à l'environnement.

Le tourisme arrive en 4^{ème} position dans les critères d'attractivité du département de l'Indre (enquête du Conseil Départemental 2019). C'est un atout lisible, très favorable mais fragile. Que proposeriez-vous pour ancrer cette image sur le plan national et international ?

Je pense qu'il faut actualiser et rénover la signalisation à vocation touristique et patrimoniale, supprimer les panneaux dégradés ou obsolètes. Nous devrions obtenir (après formation ?) de l'ensemble des acteurs touristiques (commerces, services) une meilleure réponse aux attentes des visiteurs : horaires adaptés, jours d'ouverture, traduction des informations, meilleure connaissance des atouts, animations et activités de loisirs à proposer. Il faut également contenir les tarifs des prestations à un niveau raisonnable et équitable pour le vendeur et l'acheteur. Enfin, je pense que nous devons utiliser au maximum l'effet réseau pour éviter la déperdition de visiteurs et donc les fidéliser.

Au mois de juin, lors de la dernière AG de « Destination Brenne » a été demandé l'exclusion officielle des parcs éoliens dans la totalité du PNR de la Brenne. Cette décision très forte est sans aucun doute un véritable marqueur pour l'avenir. Quel est votre point de vue ?

Destination Brenne est la « tête » du réseau des acteurs locaux, privés, associatifs et publics du tourisme en Brenne. Cette structure avait pour ambition d'obtenir du Syndicat mixte du PNR un positionnement officiel clair et net sur le sujet souvent abordé et débattu mais sans vote formel. Le message est passé et pris en compte dans la révision de la charte du PNR de la Brenne.

Nombreuses sont les associations qui participent efficacement et bénévolement à la préservation de notre patrimoine pour les futures générations. Quel est votre point de vue sur ces associations ? Comment les aider encore plus dans leur mission ?

Ces associations, Indre Nature, CPIE, Fédération de pêche, ... apportent une expertise technique très utile dans les débats. Il est important de les aider à se faire connaître et reconnaître des acteurs locaux mais elles doivent rester à cette place dans leur niveau de compétences. Elles doivent prendre en compte le contexte politique, économique et social local pour trouver un juste équilibre entre indispensable, souhaitable et possible, donc acceptable sans conflit ni anathème.

Ce territoire que vous aimez et que vous valorisez est attaqué de toutes parts avec des projets E.N.R.i. Quel est votre sentiment et point de vue sur ce sujet ?

Même si le terme guerrier d'« attaque » me paraît exagéré, surtout complété par « de toutes parts ». Je regrette que ce sujet de société soit pollué par des ambitions et intérêts financiers propres à chaque intervenant. Sociétés privées porteuses de projets, propriétaires de terrains d'implantations, collectivités locales, associations de défense... sont aujourd'hui difficilement conciliables. Dans un monde idéal les arguments d'analyse technique (politique de l'Etat, efficacité énergétique, durée de vie du matériel, conditions de maintenance, études d'impacts ...) devraient être scientifiquement objectifs. Experts et scientifiques se contredisent. Qui croire alors ?

Nous avons connu et connaissons encore des approches et discours prétextant qu'il existe un « Cœur de Brenne », « une Brenne des étangs »... essentiels et que la périphérie existe mais n'est pas essentielle alors que c'est tout le contraire. Que pensez-vous de ces approches et de ce paradoxe ?

Toutes les réflexions conduites sur les perspectives d'élargissement du PNR aux communes de Marche Occitane s'appuient sur la notion de complémentarité des atouts spécifiques (patrimoniaux, naturels, paysagers...) propres à chaque ensemble géographique composant le Parc (Brenne des étangs, vallées de la Creuse et de l'Anglin, Boischaut sud ...). L'enrichissement global de l'offre touristique qui résultera de cette mutualisation constituera un partenariat « gagnant/gagnant » beaucoup plus efficace qu'une stratégie frileuse et recroquevillée.

Le PNR de la Brenne est une entité unique et indivisible. Cette situation contribue à son rayonnement. Quelle est votre plus grande crainte pour les prochains mois ?

Ma crainte concerne la radicalisation des positions des intervenants, pro-cesti ou anti-cela sur des sujets « sensibles » (gestion de l'eau, énergies renouvelables, règlements d'urbanisme, partage de l'espace entre différents usages et usagers...). Ce risque est bien réel. Cet état de fait pourrait bloquer le dialogue et la concertation et amener des conflits voire, des blocages préjudiciables pour tous.

Quelle est votre plus grand espoir pour les prochains mois ?

Je souhaite l'application de la nouvelle charte du PNR afin de concilier les tenants d'une protection raisonnée et raisonnable d'un territoire aussi riche que fragile. Les porteurs de projets de développement économique (tourisme, agriculture, commerces, services et production...) doivent assurer une qualité et un confort de vie pour la population, brennoux de souche et nouveaux arrivants convaincus de l'attractivité et des potentiels du territoire.